

RAPPORT RSE DE L'ENTREPRISE GOUBARD

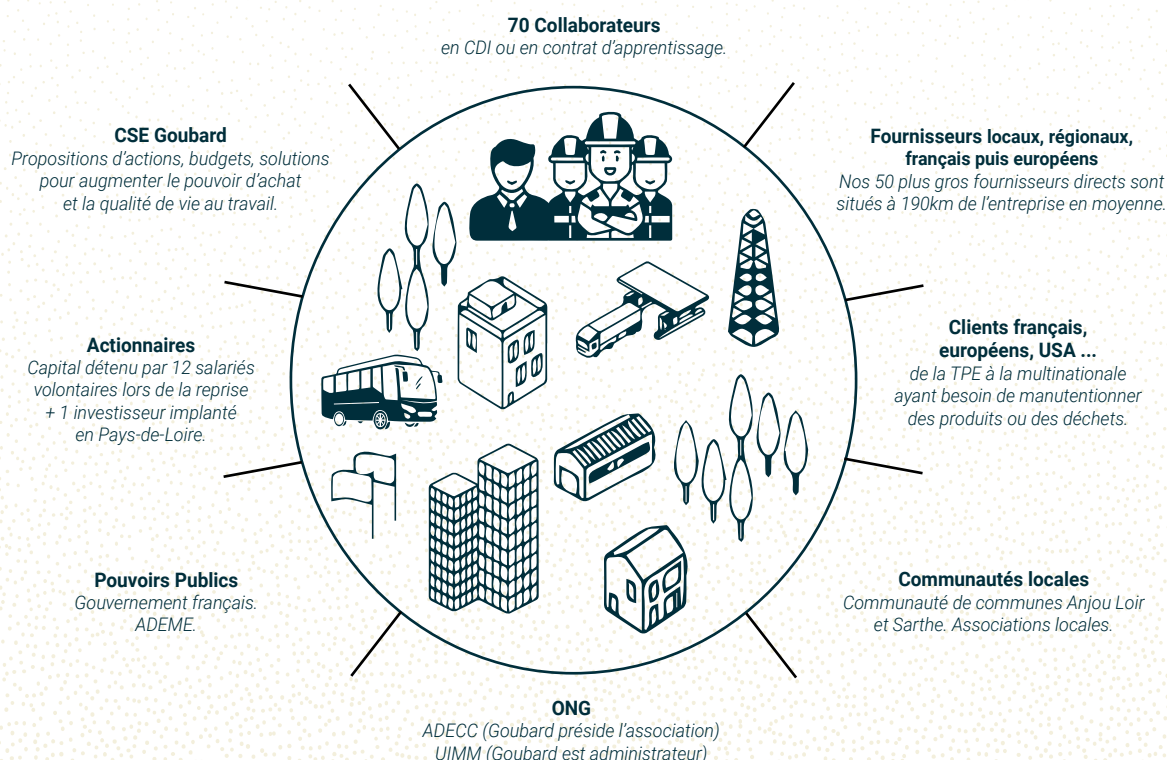
Goubard est une PME française qui emploie 70 collaborateurs sur son site de Seiches-sur-le-Loir, dans le département de Maine-et-Loire. La société a été fondée en 1938, elle est spécialisée dans la construction de bennes, godets, pelles, trémies et accessoires ergonomiques qui facilitent les manutentions des caristes utilisant un chariot élévateur. Elle propose des équipements standards et sur-mesure. Goubard a réalisé un chiffre d'affaires de 8.8M€ en 2024.

Notre entreprise est liée par essence et depuis ses débuts aux acteurs de l'économie circulaire. Nous facilitons leurs manutentions afin de réemployer, réparer et recycler plus efficacement des millions de tonnes de rebus et de déchets.

Parties Prenantes

Gouvernance partenariale

La société a été détenue par la famille Goubard élargie jusqu'en avril 2021, date à laquelle son dirigeant a cédé l'entreprise à ses salariés. Lors de la reprise de la société en avril 2021, nous avons choisi de mettre en place une Gouvernance partenariale. Tous les salariés ont eu la possibilité d'investir dans leur entreprise afin de pouvoir récolter les fruits de leur travail : 12 salariés volontaires lors de la reprise détiennent aujourd'hui une part du capital de l'entreprise Goubard. Le projet bénéficie également du soutien financier d'un investisseur privé implanté historiquement dans notre région.



Social

En choisissant de fabriquer 100% de ses produits en France depuis 1938, Goubard parie sur les compétences humaines locales.

Fabrication 100% française, encadrée par le Code du travail.

Tous nos équipements de manutention sont fabriqués en France, soit sur notre site de production de Seiches-sur-le-Loir (49) ou bien chez des sous-traitants dont les usines de fabrication sont implantées dans les départements limitrophes. Nous sourçons principalement nos matières premières en local, en France et parfois dans l'Union Européenne lorsqu'il n'y a pas d'offre équivalente en France. Ainsi, les conditions de travail liées à la fabrication de nos équipements sont conformes au respect des droits de l'Homme, du Code du travail et de la convention collective de la métallurgie.

Respect des droits de l'Homme.

Nous arbitrons nos achats en prenant en compte la transparence du fournisseur quant à la traçabilité de ses produits, sa démarche RSE et sa proximité géographique. Nous avons mis en place une politique d'achat responsable. Nous sommes en cours de rédaction de notre charte éthique afin de remplir parfaitement notre devoir de vigilance.

Politique sociale en accord avec les ODD (Objectifs de Développement Durable).

En interne, Goubard a mis en place une politique de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances. Elle est associée à une politique de lutte contre le harcèlement. Ainsi, toute discrimination du fait de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la religion, du handicap ou encore de la couleur de peau est strictement proscrite au sein de l'entreprise Goubard. La direction, le service RH, le CSE, les managers et un référent harcèlement se tiennent à disposition des salariés et s'assurent du respect des politiques mises en place.

Les salariés sont représentés par des délégués du personnel conformément aux obligations légales. La direction de Goubard s'attache à préserver le pouvoir d'achat de tous les salariés de l'entreprise : rémunération médiane en augmentation de 4 % entre 2023 et 2024, participation, intéressement et PERO.

Goubard renforce également ses actions pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs : EPI performants, campagnes de sensibilisation, achats de matériels de levage (ponts, potences...). On note une diminution de 19% de jours d'absence pour accident du travail entre 2023 et 2024.

Goubard favorise systématiquement l'évolution interne. A titre d'exemple, le CODIR est composé uniquement de membres ayant évolués en interne. Tous les managers sont également issus d'évolutions internes. Les salariés Goubard ont la possibilité d'exposer librement leurs souhaits d'évolution lors de leur entretien annuel et ont accès à de nombreuses formations afin de maintenir ou développer leur employabilité.

Relations et conditions de travail.

Un soin particulier est porté aux conditions de travail chez Goubard.

☼ En 2024, les vestiaires, les sanitaires et le réfectoire ont été intégralement isolés et remis à neuf. Coût de l'opération : 180K€.

☼ En 2025, toutes les menuiseries extérieures des bureaux ont été changées ainsi que le système de chauffage afin d'offrir aux salariés un confort thermique optimal. Quelques bureaux ont également été remplacés par des bureaux ergonomiques issus d'une filière 100% réemploi, à la demande de certains salariés.

Plusieurs actions sont mises en place pour favoriser la QVT (Qualité de Vie au Travail) : horaires adaptables et charte de télétravail pour concilier au mieux la vie professionnelle avec la vie personnelle ; mise en place d'un système de livraison de repas avec l'une des boulangeries locales.

De nombreux moments organisés par le CSE ponctuent l'année et permettent de renforcer la cohésion d'équipe : pot de fin d'année, barbecues du vendredi pendant l'été, tartiflette du vendredi en décembre, sortie annuelle, journée plantation d'arbres, participation commune à un match des Ducs d'Angers, salons commerciaux, anniversaires de Goubard...

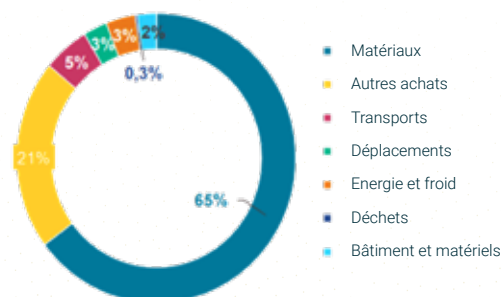
Engagements envers les clients et les utilisateurs.

Goubard s'est toujours engagé auprès de ses clients en adoptant des pratiques loyales en matière de commercialisation, d'information, de contrat et de RGPD. Nous construisons des équipements ergonomiques et durables qui protègent la santé ainsi que la sécurité des travailleurs. Nous sommes présents pour nos clients tout en long du cycle de vie de nos produits et nos équipes répondent réactivement aux demandes de SAV ou bien d'assistance.

Ecologie

Goubard a mis en place de nombreuses actions en faveur de l'environnement depuis 2021. Ces actions se structurent autour d'une stratégie claire et d'indicateurs précis permettant de piloter la stratégie de décarbonation de Goubard.

Bilan carbone (GES) Goubard pour l'année 2023.



Analyse du cycle de vie des produits.

Nos 700 références de produits sont en cours d'analyse avec la base de l'ADEME. Les données sur l'impact écologique de nos produits nous servent aujourd'hui à identifier les pistes d'amélioration pour éco-concevoir nos équipements de manutention.

Eco-conception.

Tous nos techniciens bureau d'études ont été formés à l'éco-conception de produits par le CETIM en juin 2023. L'enjeu pour Goubard est de **réduire l'impact carbone** au moment de la fabrication, **sans réduire la durabilité** de nos équipements. Pour cela, nous agissons sur les leviers suivants :

- La réduction des pertes de matière avec l'utilisation de la découpe au laser.
- L'utilisation de matières mises en forme plus écologiquement.
- La réduction de la surface de matière sur les équipements.
- La réduction de la distance de transport : nos 50 plus gros fournisseurs directs sont implantés à 190km de l'entreprise en moyenne.

L'économie de la fonctionnalité.

Autre levier pour réduire notre bilan carbone : adopter un Business Model permettant d'utiliser au maximum nos équipements.

- Un produit qui dure dans le temps : nous agissons pour augmenter la durée de vie des produits. Certains sont garantis 10 ans.
- Un produit qui se répare : nous facilitons le service après-vente afin de faire durer les produits dans le temps.
- Un produit qui est réutilisé : nous rachetons et reconditionnons vos bennes.
- Un produit qui est recyclable : nous concevons des produits majoritairement en acier en privilégiant des matériaux revalorisables.

Economie circulaire et réemploi.

Nous réemployons nos chutes de ferraille pour la conception de petites pièces.

Part d'acier envoyé au tri par rapport à l'acier acheté sur la même année : 2023 = 10 %, 2024 = 7 %.

Une matelasseuse de cartons et une broyeuse à papier transforment le papier et le carton en matériaux de calage ainsi qu'en emballages pour nos envois. Nous tendons également vers le 0 papier : diminution de 2 150 feuilles entre 2023 et 2024 soit 9 kgs.

Le marc de café est utilisé comme engrais au pied des arbres. Le matériel vétuste mais encore fonctionnel est donné aux salariés.

Tri des déchets.

L'acier est revendu et revalorisé. Nos déchets sont triés et envoyés à nos partenaires de tri spécialisés. Mais le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas : nous avons réduit nos déchets de 23% entre 2023 et 2024.

Limiter l'atteinte à l'environnement.

- 🌿 Installation de panneaux photovoltaïques sur le site pour couvrir environ 30 % de la consommation.
- 🌿 Installation d'une pompe à chaleur en 2023 pour diminuer la consommation de gaz : réduction de 34% en 2023 et 2024.
- 🌿 Cabine de peinture avec aspiration et captation des rejets de COV.
- 🌿 240 arbres et arbustes d'essences locales plantés sur notre site de production en février 2025 par des salariés volontaires.

Plan de mobilité en entreprise.

- 🌿 Flotte de véhicules électriques : 60% du parc, camion inclu ; et véhicules hybrides : 20% du parc. (100% du parc était constitué de véhicules thermiques en 2021)
- 🌿 Facilités de covoiturage.
- 🌿 Forfait mobilité durable.
- 🌿 Journée du vélo.

Economie

Goubard est une entreprise d'envergure internationale, pleinement impliquée dans l'écosystème local. C'est sur le terrain que nos équipes créent de la valeur en imaginant les manutentions de demain.

Des pratiques commerciales loyales.

Goubard a mis en place une politique de lutte contre la corruption et le trafic d'influence. L'entreprise s'engage ainsi à lutter contre la corruption, à rester loyale envers ses concurrents, à respecter les droits de propriété et à promouvoir la responsabilité sociétale dans sa chaîne de valeur.

Une entreprise hyperlocale au rayonnement international.

Goubard est un acteur de référence qui prend part au dynamisme du réseau économique angevin.

Depuis notre création en 1938, nous nous sommes développés en fabriquant des équipements de manutention sur-mesure pour nos clients locaux. Nous avons ensuite identifié que les entreprises du département, de la région, des autres régions, de la France et du monde entier avaient les mêmes besoins que nos clients locaux. Nous nous sommes développés grâce à nos clients. Le terrain est notre source d'inspiration. C'est pourquoi, nous combinons notre savoir-faire traditionnel avec les dernières innovations internationales pour créer des produits ou des services qui facilitent les manutentions de tous nos clients en France et à l'export. Nous bénéficions en outre de l'expertise d'un réseau d'entreprises pointues dans leurs domaines respectifs, nous permettant d'innover de façon agile.

Goubard est une entreprise « pollinisatrice » au niveau local. Soutenir et stimuler l'entrepreneuriat local fait partie intégrante de son modèle d'affaires. L'entreprise est également très concernée par le respect de son environnement local et de sa biodiversité. Pour assurer son développement et son besoin d'espace sans artificialisation des sols, Goubard a choisi de s'étendre par croissance externe en récupérant et modernisant des outils industriels existants.

Nous utilisons et mobilisons les ressources présentes en local :

- ☼ Regroupement d'achats avec d'autres entreprises locales (Mercurial, ADECC, ORACE) afin de maîtriser nos charges.
- ☼ Récupération et achat de ressources issues de l'économie circulaire locale avec le réseau de l'ADECC.
- ☼ Exploitation, don ou revente des coproduits et sous-produits de l'entreprise ainsi que de nos partenaires.
- ☼ Mobilisation et formation des ressources humaines locales en engageant et en formant des travailleurs locaux qui rencontrent des obstacles à l'emploi.